DL 2026-040
31 mars 2026

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260331-DL2026040-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

CANTON DE JANZÉ

VILLE DE JANZÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le trente-et-un mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, CLOUET, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, ESNAULT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, CHAPY ;
Absents :
Absents représentés : Mme LUCAS à Mme MAILLARD ;

Secrétaire de séance : M. ESNAULT

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 28	Votants : 29
Pour: 29	Contre : 0	Abstention : 0

Unanimité

Élection des administrateurs du CCAS membres du Conseil Municipal

VU les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la délibération DL2026-023 du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026, fixant à 11 le nombre d'administrateurs du CCAS,

CONSIDÉRANT que l'élection des administrateurs du CCAS, membres du Conseil Municipal, doit avoir lieu à bulletin secret, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle, au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

– *DÉCIDE de procéder à l'élection des cinq membres titulaires administrateurs du CCAS, membres du Conseil Municipal, au plus fort reste :*

Nombre de votants : 29
Bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 29
Sièges à pourvoir : 5

– *PROCLAME élus les administrateurs suivants (29 voix) :*

Madame Catherine CHAUVIÈRE
Madame Catherine AVRILLAUD
Madame Chantal JOLIVEL
Monsieur Frédéric CLERMONT
Madame Jennifer MAILLARD

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Cyprien ESNAULT

Le Maire
Jonathan HOUILLOT